PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

SELECTION R

Société par actions simplifiée au capital de 1 050 030 €
Siège social : 3, rue de Messine, 75008 Paris
519 995 450 RCS Paris

Documents comptables annuels approuvés par l'AG du 15 février 2011

I. — Bilan au 31 décembre 2010
(En milliers d'euros.)

Actif	Brut	Amort & Prov	Net 31/12/2010
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	667 086,33	624 061,12	43 025,21
Immobilisations corporelles			
Matériel de transport	37 318,00	18 699,78	18 618,22
Immobilisations financières			
Participations et comptes rattachés	40 000,00	40 000,00	0,00
Actif immobilisé	744 404,33	682 760,90	61 643,43
Stocks			
Créances			
Créances clients & cptes rattachés	14 820 852,55		14 820 852,55
Fournisseurs débiteurs	375 375,12		375 375,12
Personnel	6 521,37		6 521,37
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	793,79		793,79
Autres créances	115 938,61		115 938,61
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes	133 440,00		133 440,00
Valeurs mobilières de placement	1 195 560,00		1 195 560,00
Disponibilités	342 832,69		342 832,69
Actif circulant	16 991 314,13	0,00	16 991 314,13
Comptes de régularisation			
Total actif	17 735 718,46	682 760,90	17 052 957,56

Passif	Net 31/12/2010
Capital social ou individuel	1 050 030,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,…	5 248 712,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 674 008,57
Capitaux propres	7 972 751,21
Autres fonds propres	
Provisions pour risques et charges	41 035,00
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	45,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 020,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 140 529,90

Dettes fiscales et sociales	2 801 754,41
Autres dettes	86 820,67
Produits constatés d'avance	8 000,00
Dettes	9 039 171,35
Ecarts de conversion passif	
Total passif	17 052 957,56

II. — Compte de résultat

	Net 31/12/2010
Production vendue	25 318 518,64
Autres produits	35 662,02
Produits	25 354 180,66
Autres achats et charges externes	20 840 249,21
Consommation m/ses & mat	20 840 249,21
Marge sur m/ses & mat	4 513 931,45
Impôts, taxes et versements assimilés	530 498,76
Salaires et traitements	773 281,36
Charges sociales	413 555,35
Amortissements et provisions	29 937,55
Autres charges	21 203,01
Charges	1 768 476,03
Résultat d'exploitation	2 745 455,42
Produits financiers	40 990,51
Charges financières	40 045,80
Résultat financier	944,71
Résultat courant	2 746 400,13
Résultat exceptionnel	
Participation des salariés	141 923,56
Impôts sur les bénéfices	930 468,00
Résultat de l'exercice	1 674 008,57

III. — Annexe

La société, dont le siège social est situé 3 rue de Messine à Paris (8e), a pour objet la fourniture de prestations de services d'investissement au sens de l'article L 321-1 du code monétaire et financier, dans la limite de l'agrément délivré par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce premier exercice a une durée de 11 mois. Les chiffres de cette annexe sont présentés en euros.

I. — Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice

La Société a été créée le 29 janvier 2010 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 10 février 2010 sous la dénomination sociale « Sélection Courtage ».
La Société n'a exercé aucune activité avant le 30 septembre 2010, date à laquelle les sociétés Rothschild Assurance & Courtage et Rothschild & Cie Gestion lui ont fait apport de l'activité « Sélection R » avec effet rétroactif comptable et fiscal au 30 juin 2010.
Le 9 août 2010, l'Associé Unique a décidé de procéder à une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 970 euros, pour ramener le capital social de 1 000 euros à 30 euros par affectation du montant de 970 euros à un compte de prime d'émission.
La réduction de capital a été réalisée par réduction de la valeur nominale des actions de la Société de 1 euro à 3 centimes d'euro.
Le 30 septembre 2010, l'Associé Unique a approuvé l'apport par Rothschild Assurance & Courtage de sa branche de l'activité Sélection R et a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 630 000 euros pour le porter de 30 euros à 630 030 euros par émission de 21 millions d'actions nouvelles de trois (3) centimes d'euro de valeur nominale chacune, attribuées à Rothschild Assurance & Courtage en rémunération de son apport.
La différence dégagée entre le montant de l'actif net apporté par Rothschild Assurance & Courtage et le montant de l'augmentation de capital de la Société a constitué une prime d'apport d'un montant de 1 938 869,59 euros.

Le même jour, l'Associé Unique a approuvé l'apport par Rothschild & Cie Gestion de sa branche de l'activité Sélection R et a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 420 000 euros pour le porter de 630 030 euros à 1 050 030 euros par émission de 14 millions d'actions nouvelles de trois (3) centimes d'euro de valeur nominale chacune, attribuées à Rothschild & Cie Gestion en rémunération de son apport.
La différence dégagée entre le montant de l'actif net apporté par Rothschild & Cie Gestion et le montant de l'augmentation de capital de la Société a constitué une prime d'apport s'élevant à 3 308 873,05 euros.
Le 30 septembre 2010, l'Associé Unique a décidé d'adopter « Sélection R » comme nouvelle dénomination sociale. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Elle est devenue membre du GIE Rothschild & Cie, groupement d'intérêt économique au capital de EUR 100 000,00 dont le siège social est situé au 3, rue de Messine à Paris (75008), immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 514 964 642 RCS Paris, le 26 juillet 2010.

II. — Principes d'élaboration des comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du nouveau Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 22/06/1999.
Les principes de fond et de forme retiennent les critères relatifs aux dispositions des articles 123-12 à 123-24 du Code du commerce.

II.1. — Principes de fond :
Continuité de l'exploitation.
Permanence des méthodes.
Indépendance des exercices.
Règle de prudence.
Application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

II.2. — Principes de forme :
Bilan
Critère de liquidité.
Principe des comptes rattachés.

Compte de résultat
Distinction des charges et produits entre éléments d'exploitation, financiers et exceptionnels.

II.3. — Evénements post-clôture :
Aucun événement particulier pouvant remettre en cause la sincérité et l'image fidèle des états financiers au 31 décembre 2010 n'est intervenu depuis le 1er janvier 2011.

III. — Informations complémentaires sur le bilan

III.1. — Actif :
III.1. a. — Immobilisations corporelles et incorporelles :
Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition.

	Brut 10/02/2010	Apport 30/09/2010	Acquisitions	Diminutions	Brut 31/12/2010
Logiciels		642 499	24 588		667 086
Immob. incorporelles	-	642 499	24 588	-	667 086
Matériel de transport		37 318			37 318
Immob. corporelles	-	37 318	-	-	37 318

Les amortissements se décomposent comme suit :

	Amortissements 10/02/2010	Apport 30/09/2010	Dotations +	Reprises -	Amortissements 31/12/2010
Logiciels		597 886	26 175		624 061
Immob. incorporelles	-	597 886	26 175	-	624 061
Matériel de transport		14 937	3 762		18 700
Immob. corporelles	-	14 937	3 762	-	18 700

Les amortissements sont calculés sur la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine de l'entreprise selon les méthodes linéaire ou dégressive sur la durée d'utilisation des biens.
Les taux suivants sont pratiqués :

	Linéaire	Dégressif
Logiciel	20 % - 100 %	
Matériel de transport	20 %	

III.1. b. — Immobilisations financières :
Méthode d'évaluation des titres de participation :

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.
Lorsque la valeur d'usage des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

	Nombre	Valeur nominale	Valeur brute comptable 2010	Dépréciation	Valeur nette comptable 31/12/2010
Participations au 31/12/2010					
Sélection R Immobilier	2 500	16	40 000	40 000	-

III.1. c. — Créances :
En application des règles générales du PCG, les créances sont retenues pour leur valeur nominale et, par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu' apparaît une perte probable.
Ce poste qui ne comprend que des créances valorisées à la valeur nominale se décompose de la façon suivante :

Clients et comptes rattachés	2010
Créances clients :	1 539 105
Clients - factures à établir :	12 305 937
Refacturation Groupe à établir :	963 399
Clients - factures affaires à établir :	12 411
	14 820 853

Autres créances	2010
Comptes fournisseurs débiteurs :	375 375
Personnel :	6 521
TVA sur factures non parvenues :	794
Formation professionnelle :	21 814
Etat - Produits à recevoir (régul prorata tva, IS & TP mini) :	3 720
Débiteurs divers :	90 405
	498 629
Avances et acomptes versés sur commandes	133 440

III.1. d. — Valeurs mobilières de placement :
En application des règles générales du PCG, les valeurs mobilières sont retenues selon la méthode Fifo et, par prudence, une dépréciation est constituée lorsque apparaît une moins value latente.

	2010
Valeurs mobilières de placement :	1 195 560

III.1. e. — Disponibilités :	2010
Compte courant R.C.B. :	342 833
Caisse :	Néant

III.1. f. — Charges constatées d'avance :	2010
Charges constatées d'avance :	Néant

III.2. — Passif :

III.2. a. — Capitaux propres :	2010
Capital social :	1 050 030

Le capital social de 1 050 030 € se compose de 35 001 000 parts de 0,03 euro de valeur nominale entièrement libérées et réparties comme suit :

S.C.S. Rothschild & Cie Gestion :	14 000 000 actions

S.C.S. Rothschild Assurance & Courtage :	21 001 000 actions
	35 001 000 actions

Primes d'émission, de fusion, d'apport	**2010**
Primes d'émission	970
Prime d'apport RCG	3 308 873
Prime d'apport RAC	1 938 870
	5 248 713

	2010
Report à nouveau	Néant

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	**Primes d'émission**	**Primes d'apport**	**Réserves**	**Report à nouv.**	**Résultat**
Capital d'origine :	1 000					
Réduction de capital :	-970	970				
Augmentation de capital :	1 050 000		5 247 743			
Résultat de l'exercice 2010 :						1 674 009
Capitaux propres au 31/12/2010 :	1 050 030	970	5 247 743			1 674 009
Total des capitaux propres au 31/12/2010 :						7 972 751

III.2. b. — Provisions
L'avis du CNC 2004-05 du 25 Mai 2004 a rendu obligatoire la constitution d'une provision pour médaille du travail.

	2010
Provision pour risques clients :	Néant
Provision pour personnel :	Néant
Provision pour charges médaille du travail :	41 035

III.2. c. — Dettes :

Emprunts, dettes financières diverses	**2010**
Intérêts courus sur compte courant	46

Emprunts, dettes financières diverses, associés	**2010**
Clients avances et acompte	2 021

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2010**
Fournisseurs	164 446
Fournisseurs - factures non parvenues :	5 976 084
	6 140 530

Dettes fiscales & sociales	**2010**
Personnel :	742 986
Autres dettes fiscales & sociales :	571 310
Etat, TVA collectée :	6 011

Etat, TVA déductible :	605
Etat, TVA à payer :	333 353
Etat, TVA factures non parvenues :	44 811
Autres impôts et taxes :	172 212
Impôt sur les sociétés :	930 468
	2 801 754

Autres dettes	2010
Clients :	80 800
Notes de frais à rembourser :	6 021

III.2. d. — Produits constatés d'avance	2010
Produits constatés d'avance :	8 000

III.2. e. — Ecart de conversion	2010
Ecart de conversion :	Néant

III.3. — Entreprises liées :

Il s'agit du montant HT non proraté ici	Charges 2010	Dont dettes	Produits 2010	dont créances
Frais de dossier sur découvert autorisé Rothschild & Cie Banque :	380			
Intérêts débiteurs :	46	46		
GIE : Coût économique Loyers et RIE Messine 2010	380 875			74 604
GIE : Cotisations	1 540 629			249 259
GIE : Frais	13 116	13 116		
TVS :	2 460			
Agefiph :	10 885			
Frais de transport :	5 414			
Honoraires d'apporteur d'affaires à RCB :			1 293 932	207 372
Droits d'entrée / sorties sur opcvm :			561 570	105 621
Commissions d'encours :			1 330 107	700 205
Commissions de gestion Fcpr :			27 659	15 176
Comptes bancaires RCB				342 833
Total	1 953 804	13 161	3 213 267	1 695 071

IV. — Informations complémentaires sur le compte de résultat

IV.1. — Charges :
IV.1. a. — Charges d'exploitation :

Détail des autres achats & charges externes	2010
Refacturation de frais :	0
Honoraires et rétrocessions :	18 744 826
Honoraires des commissaires aux comptes (contrôle légal) :	16 624
Honoraires des commissaires aux comptes (diligences directement liées à la mission) :	7 195
Personnel extérieur à l'entreprise :	-1 072
Recrutement :	-4 063
Cotisations et dons :	3 250

Missions et déplacements :	36 704
Frais Poste et Téléphone:	0
Locations immobilières (1) :	380 875
Locations mobilières :	0
Charges locatives :	0
Relations publiques :	-43 141
Entretien et maintenance :	0
Documentation, Bases de données :	28 985
Fournitures :	57 218
Achat petits matériels :	0
Cotisations & frais du GIE :	1 553 745
Assurance :	48 291
Cadeaux clientèle :	0
Autres charges d'exploitation :	10 812
	20 840 249

	2010
Impôts, taxes	530 499
Salaires & traitements :	773 281
Charges sociales :	413 555
Amorts & prov :	29 938
Autres :	21 203
	1 768 476

(1) Le groupe Rothschild bénéficie d'une franchise de loyer de plusieurs mois dans le cadre du déménagement vers le site de Messine. Conformément à l'avis n°29 de l'OEC, une répartition linéaire des loyers sur la durée du bail a été constatée.

IV.1. b. — Charges financières :	**2010**
Dépréciation sur immobilisations financières :	40 000
Intérêts :	46
Perte de change :	Néant

IV.1. c. — Charges exceptionnelles :	**2010**
Sur opérations de gestion :	Néant
Sur opérations d'éléments d'acitf :	Néant

IV.1. d. — Participation des salariés :
Le montant de la participation a été calculé en consolidé avec Rothschild & Cie, Rothschild & Cie Banque, Rothschild Assurance & Courtage, Transaction R, Sélection R Immobilier, R Capital Management en appliquant la formule légale suivante : P=1/2*(B-5%C)*(S/VA)

B=Bénéfice net de l'exercice après impôt ;
C=Capitaux propres de l'entreprise ;
S=Salaires de l'entreprise ;
VA=Valeur ajoutée de l'entreprise.

	2010
Participation des salariés :	141 924

	2010
Impôt sur les sociétés :	930 468

IV.2. — Produits :

IV.2.a. — Produits d'exploitation :	2010
Prestations de services en France :	25 003 304
Prestations de services à l'exploitation :	315 215
	25 318 519

Reprises sur provisions et transfert de charges :	4 813
Produits divers de gestion :	27 357
Transfert de charges :	3 492
	35 662

IV.2.b. — Produits financiers :	2010
Produits de cession de VMP :	735
Revenus des créances commerciales :	40 255
Gains de change :	Néant

Les mouvements de VMP se font selon la méthode du FIFO.

IV.2.c. — Produits exceptionnels :	2010
Sur opérations d'éléments d'actif :	Néant

V. — Informations diverses au 31 décembre 2010

Effectif moyen : 33 salariés.

Identité de la société mère consolidant les comptes :
Rothschild & Cie Banque - 29, avenue de Messine, 75008 Paris, N° SIRET : 323 317 032 00031 - Capital social : 24 530 190 euros.

La banque a souscrit un contrat d'assurance en décembre 1995 auprès de la Mondiale, devenue Arial Assurance dans le cadre du régime des Indemnités de Fin de Carrière.
Le calcul des IFC effectué par Mercer fin 2010 montre que les engagements de l'entreprise, au titre des droits à indemnités acquis au jour de l'évaluation, sont financés, en totalité, par le montant du fonds déjà constitué.
Compte tenu du cumul des droits individuels constatés au jour de l'étude, le passif social de l'entreprise, charges sociales incluses, est évalué à 19 997 €.
Le montant du fonds collectif de l'entreprise au titre des IFC au 31/12/2010 s'élève aux environs de 32 000 €.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non encore utilisés au DIF est de 2 639 heures.au 31 décembre 2010. Une demande d'utilisation de la part des salariés a été faite pour 103 heures.

VI. — Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 11 mois clos le 31 décembre 2010, sur :
— le contrôle des comptes annuels de la société Sélection R S.A.S. (ex Sélection Courtage), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— la justification de nos appréciations ;
— les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. — Opinion sur les comptes annuels
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. — Justification des appréciations
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les commissions perçues et les créances sur la clientèle ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. — Vérifications et informations spécifiques
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 2 février 2011

0KPMG AuditKPMG S.A.KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Gabriel Morin

Associé

VII. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la Société.

1103915